

Prix Métiers d'Art Bourgogne Franche-Comté 2022

résultat du jury

Le jury du **Prix des Métiers d'Art de Bourgogne Franche-Comté** s'est réuni le lundi 23 janvier 2023 dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté à Dijon.

Ce prix est initié par la CMA de région BFC et a vocation à mettre en avant ces professionnels d'exception qui jalonnent notre territoire et qui ne sont pas toujours connus (ou reconnus) à leur juste valeur.

L'année 2022 a été consacrée aux métiers de la restauration/conservation du Patrimoine. Pour rappel, sont considérés comme appartenant à ce secteur d'activité, les professionnels qui consacrent, tout ou partie, de leur activité, à la conservation du patrimoine mobilier ou immobilier à caractère historique.

L'organisation de ce prix s'effectue à deux niveaux :

- Un niveau départemental : dans chaque Département de notre région, un jury s'est réuni au cours du 4^{ème} trimestre 2022 pour attribuer les prix départementaux des métiers d'art 2022 ;
- Un niveau régional : les lauréats départementaux se retrouvent pour un jury régional qui a la charge d'attribuer le prix régional des métiers d'art 2022.

Ce sont ainsi 7 candidats (tous lauréats de leur département) qui ont été réunis autour de notre jury pour déterminer qui sera le lauréat 2022 du prix des métiers d'art.

Pour ce jury régional, assistaient à cette réunion en qualité de membres de jury :

- Monsieur David MARTIN (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région BFC), Président du jury,
- Monsieur Damien BONVARLET (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région BFC), président de la commission métiers d'art de la CMAR BFC,
- Madame Jessica SAINSAINE, représentant MAAF Assurances,
- Monsieur Benoît MERCEY, représentant le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne.

Ce prix est organisé avec le **soutien financier des partenaires** métiers d'art de la CMAR BFC, à savoir, le **Crédit Agricole, MAAF Pro et le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté**. Le lauréat régional se voit attribuer une dotation financière de 1.000€.

Après un rappel des différents points du règlement du concours, son déroulement et avoir expliqué le système de notation, chaque concurrent a présenté oralement son travail, les techniques de réalisation mises en œuvre et fait état de son activité actuelle en tant que professionnel des Métiers d'Art, ainsi que la dynamique de son entreprise.

Sur un temps imparti pourtant réduit (de l'ordre de 15 minutes par candidat), les artisans d'art ont tous réussi à emmener les membres du jury dans leur univers, à leur faire comprendre la passion qu'ils ont à œuvrer chaque jour à la conservation de notre Patrimoine...

C'est peut-être la raison pour laquelle les débats ont été longs et le choix difficile.

Présentation des candidats :

- **E3 Patromoine** : entreprise spécialisée en **maçonnerie et taille de pierre** à Longecourt en Plaine (21)

Restauration présentée : *intervention sur le Château de Maulnes à CRUZY LE CHATEL*



- **Elvina FONQUERNIE** : Artisane spécialisée en **restauration de documents graphiques et imprimés** à Besançon (25)

Restauration présentée : *restauration d'un registre diocésien*



- **Christelle MELARD** : tapissière d'ameublement, spécialisée en **rénovation de fauteuil au Deschaux** (39)

Restauration présentée : *restauration fauteuil Voltaire*



- **Jean-Pierre MESSAGE** : artisan relieur, spécialisé en **reliure et restauration de documents graphiques et imprimés** à Sully la Tour (58)

Restauration présentée : *Commentarii in Catullum Tibulum et Propertium, reliure du XVIIème pleine basane fauve dorée sur tranches richement décorées aux armes de Michel BEGON*



- **Laure HOUMARD** : artisane et directrice générale de la société Au Bois de Pays, spécialisée en **travaux de menuiserie bois et agencement** à Vars (70)

Restauration présentée : *Escalier sur 3 étages, avec limons courbe à l'anglaise*



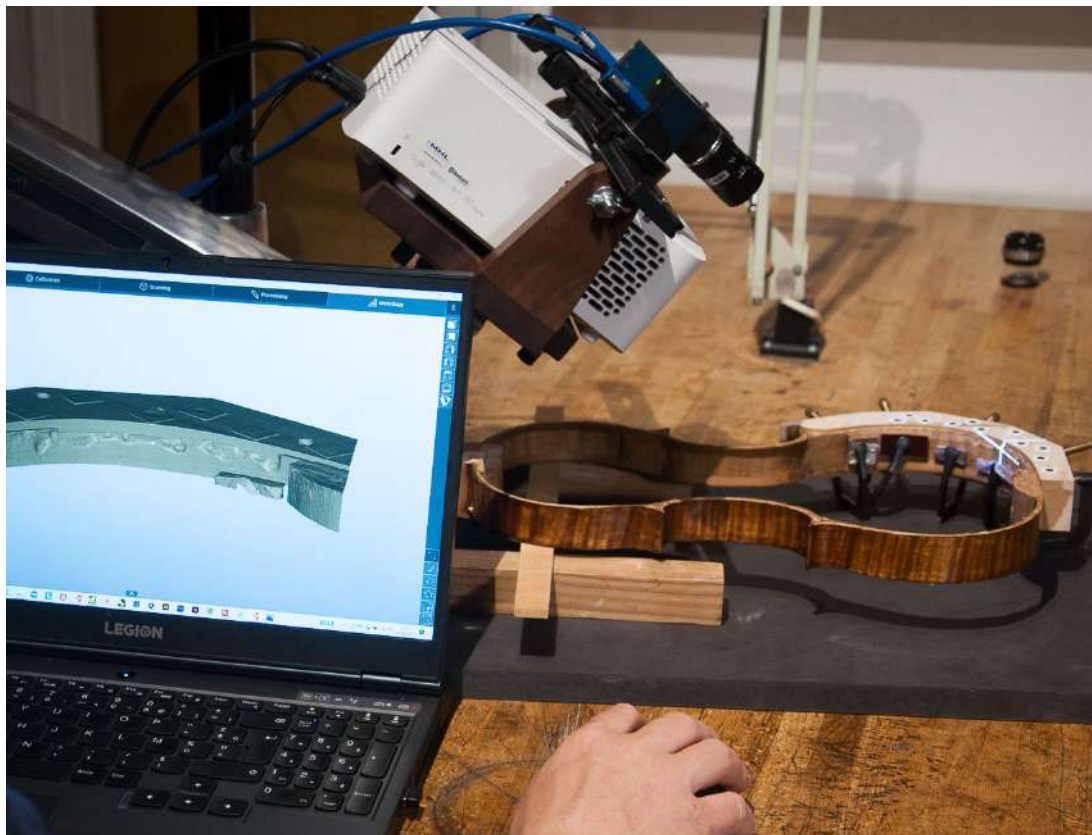
- **Erik Pierre HOFMANN** : artisan Luthier, expert, éditeur, spécialisé en **fabrication et restauration de guitares** à Trambly (71)

Restauration présentée : *Une élégante guitare parisienne, fabriquée à Mirecourt en 1836*



- **Roland HOUËL** : artisan Luthier, expert, spécialisé en **restauration d'instrument du quatuor à cordes à Venouse (89)**

Restauration présentée : *restauration d'un violon fabriqué en 1764*



Déroulé du jury :

Sur les 8 Départements que compte notre région, seuls sept ont donné lieu à attribution d'un prix départemental des métiers d'art 2022. C'est pourquoi, à l'occasion de ce jury régional, seuls sept candidats étaient présents.

A l'issue de la présentation de ces sept candidats, les membres du jury ont procédé au vote et le **prix des métiers d'art de Bourgogne Franche-Comté 2022** a été attribué à :

Roland HOUËL

Pour le travail de restauration engagé sur un violon daté de 1764

Roland HOUËL face aux membres du jury :



Les membres du jury avec les candidats :



Présentation de l'entreprise lauréate :

Roland HOUËL – 89230 Venouse

<http://www.rolandhouel.fr/>

Téléphone : 06.60.99.45.30

Contact mail : mail@rolandhouel.fr

Fort d'un diplôme des Métiers d'art obtenu à Mirecourt et de plusieurs expériences professionnelles en France et à l'étranger, Roland Houël crée son atelier en 2012.

Installé à Venouse, près d'Auxerre il puise dans le contact quotidien avec les instruments anciens qu'il restaure pour des grandes maisons, des musiciens professionnels ou des mécènes, l'inspiration nécessaire à la création d'instruments neufs. Son travail est récompensé par deux premiers prix « Coup de cœur » pour un violoncelle de ma fabrication présenté au concours de lutherie VioloncellEnSeine à Paris en 2012.

D'année en année, il améliore ses techniques de restauration d'instrument au service de propriétaires et mécènes.

Les premiers mots du lauréat :

CMAR BFC : Comment avez-vous vécu ce jury ?

Roland HOUËL : *Ce fut une surprise plus grande que lors du jury départemental. Nous échangeons entre candidats sur nos travaux et je trouvais que mes collègues présentaient des restaurations de très haut niveau. Je ne m'y attendais pas.*

CMAR BFC : Comment s'est déroulé le jury ?

RH : *J'ai été touché de voir que mon travail trouve résonance au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cela me conforte dans mes choix techniques car il aurait été plus aisé pour moi de travailler en utilisant uniquement les techniques traditionnelles. Mais j'ai tenu à intégrer les nouvelles technologies pour améliorer la finesse de nos restaurations et réduire le plus possible l'enlèvement de matière originale de ces magnifiques instruments.*

CMAR BFC : Justement, pouvez-vous nous parler de l'intégration de ces nouvelles technologies ?

RH : *La technologie est au service de notre travail et de notre savoir-faire. C'est rassurant pour un mécène de savoir qu'avant sa restauration, l'instrument sera inspecté de manière scientifique. Utiliser des machines à commande numérique permet d'apporter encore plus de précision au travail effectué. La lutherie est souvent considérée comme un milieu d'initiés, il peut effrayer certains investisseurs. Mon approche peut les rassurer.*

CMAR BFC : Comment allez-vous utiliser votre dotation de 1.000€ ?

RH : *je ne sais pas encore comment je vais utiliser ces fonds. J'ai des projets d'investissement matériel, les fonds me seront peut-être utiles. Mais au-delà de la dotation, c'est la reconnaissance qui me réjouit le plus.*

Contact presse : Fabrice LEMOINE, Chargé de Développement Économique
flemoine@artisanat-bfc.fr / 03 80 63 01 22